

À partir
du 8 juillet 2021
Retrouvez la première
formation en ligne
de l'AOMF!



Cours en Ligne Ouvert et Massif (CLOM)

« Faire vivre les droits de l'enfant : des clés pour l'action »

Que sont les droits des enfants ?

Comment en faire une réalité pour les enfants, quels qu'ils soient, où qu'ils soient ?

Qu'apporte l'approche par les droits et comment la mettre en œuvre concrètement ?

Ce CLOM s'adresse aux médiateurs et ombudsmans et à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre les droits de l'enfant, les mettre en œuvre par des approches adaptées et développer les moyens d'impliquer directement les enfants dans leur travail.

Programme du cours

- Introduction aux droits de l'enfant
- La mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant et le Comité des droits de l'enfant
- Les principes transversaux de la Convention
- Participation des enfants et médiateurs
- Les requêtes
- La surveillance des lieux où les enfants sont privés de liberté ou accueillis en protection de l'enfance
- Promotion des droits et plaidoyer

Cette formation est
gratuite et ouverte à toutes
et à tous, n'hésitez pas
à inviter vos partenaires
à y participer !

Retrouvez-la sur ce site :
www.clom-aomf.org



Ce CLOM a été conçu pour tous les niveaux et dans une démarche pédagogique d'apprentissage autonome – vous êtes libre de regarder les vidéos à tout moment et à votre rythme !

À la fin de chaque session, vous pourrez répondre à des quizz afin de tester vos connaissances.

Quand vous aurez visionné toutes les vidéos et réussi le QCM final, vous pourrez télécharger votre certificat de participation.

Nous vous donnerons bientôt RDV pour un Webinaire live de questions & réponses !

Cours réalisé par l'AOMF, sous la coordination pédagogique de Vanessa Sedletzki, experte internationale en droits de l'enfant, avec le soutien de l'OIF et la participation de 42 intervenants des quatre coins de la francophonie : membres du Comité ONU des droits de l'enfant, représentante spéciale de l'ONU, UNICEF, représentante du Conseil de l'Europe, ONG, experts, professeurs, Médiateurs et Ombudsmans ainsi que des jeunes francophones ! Grand merci à eux !

Mieux connaître les droits de l'enfant
c'est se donner les moyens de mieux les défendre !